

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	2
1. Population.....	3
1.1 L'effectif de la population	3
1.2 La densité de la population	4
1.3 La structure de la population par sexe et par âge	4
1.4 L'espérance de vie à la naissance	5
1.5 La natalité.....	5
1.6 Le vieillissement de la population	6
1.7 La population étrangère	7
2. Facteurs socio-économiques.....	8
2.1 Les revenus.....	8
2.2 La situation de l'emploi	10
2.3 Les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale	11
2.4 La composition de ménage	12
2.5 L'indice de cohésion sociale	13
3. Mortalité.....	14
3.1 Mortalité totale	14
3.2 Mortalité prématurée	14
3.3 Mortalité spécifique	15
4. Etat de santé.....	16
4.1 Les cancers	16
4.2 L'invalidité.....	16
4.3 Les maladies professionnelles	17
5. Offre de soins.....	20
5.1 Les établissements de soins (hôpital, MR, MRS)	20
5.2 Les professionnels de la santé.....	20
6. Consommation de soins.....	22
6.1 Les soins curatifs	22
6.2 Les soins préventifs	28
Conclusion.....	29
Bibliographie.....	31
Sources de données.....	32

INTRODUCTION

Le profil local de santé est un recueil de données présentant une première photographie de la santé de la population d'une commune. Dans le cas présent, il répond à une demande réalisée par la Fondation Rurale de Wallonie dans le cadre de son accompagnement des communes à élaborer et réaliser leur stratégie de développement rural. Pour concevoir ce profil, nous nous sommes inspirés d'expériences préexistantes dans d'autres provinces belges et régions françaises [1,2,3,4].

La perspective adoptée par l'Observatoire de la Santé au sein de ce document s'inscrit dans une approche globale de la santé, à savoir un état de complet bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en l'absence de maladies (OMS 1986). Ce travail tente donc de présenter non seulement des données démographiques et sanitaires mais aussi sociales, économiques et environnementales (expositions professionnelles).

L'objectif de cet outil est de susciter une réflexion autour de la santé globale des individus (identification de certains déterminants) et favoriser la participation à l'analyse de situation dans une démarche de projet à l'échelon communal. Il cible les décideurs politiques et les acteurs locaux en leur offrant un outil simple pour appréhender certaines caractéristiques de la population avec laquelle ils travaillent et les aider à orienter leur stratégie.

Sa table des matières est semblable à celle du Tableau de Bord de la Santé, mais certaines informations peuvent ne pas s'y retrouver pour raisons de disponibilité et de pertinence de données à un échelon communal. Néanmoins, la plupart des données présentées dans ce document sont assez récentes, comparables dans le temps et dans l'espace (commune, arrondissement, province).

Ses sources de données sont variées et issues principalement d'enquêtes, de registres et de bases de données de services publics divers.

Le premier chapitre aborde des données démographiques. Ces informations conditionnent la plupart des indicateurs de santé, car elles en constituent bien souvent le dénominateur.

Le deuxième concerne les facteurs socio-économiques. Ceux-ci sont en effet essentiels dans une vision globale de la santé, vu leur grande influence sur les inégalités sociales et de santé.

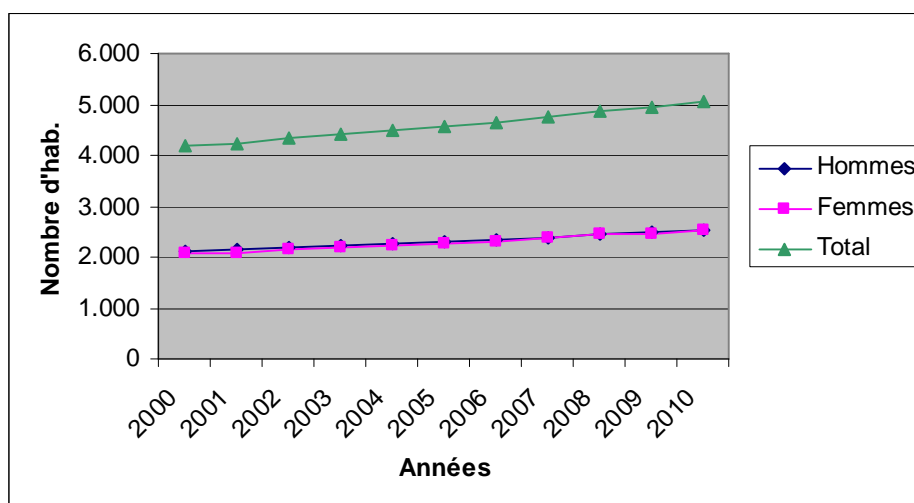
Ensuite, les données présentées dans le chapitre 3 concernent la mortalité et ses causes. Dans le chapitre 4 sur l'état de santé, différentes thématiques sont abordées comme les cancers, l'invalidité, les maladies professionnelles et la santé maternelle et infantile.

Les chapitres 5 et 6 concernent l'offre et la consommation de soins.

1. POPULATION

1.1 L'effectif de la population

Figure : Evolution de la population de la commune de Vaux-sur-Sûre par sexe, 2000-2010



Source: SPF Economie, DGSIE

La population de la commune de Vaux-sur-Sûre **croît progressivement** passant de 4.176 habitants en 2000 à 5.039 habitants en 2010, soit une augmentation de 19,3%. En 2010, cet effectif représente 11,2 % de la population de l'arrondissement de Bastogne.

Le taux d'accroissement total de la population (en %) est égal à l'accroissement naturel (nombre de naissances moins le nombre de décès) plus le solde migratoire (ceux qui arrivent dans la commune moins ceux qui en partent), le tout divisé par le nombre d'habitants à mi-année et multiplié par 100 [5].

$$\text{Taux d'accroissement total} = \frac{\text{nombre de naissances} - \text{nombre de décès} + \text{nombre d'immigrés} - \text{nombre d'émigrés}}{\text{nombre d'habitants à la mi-année}} \times 100$$

Tableau : Taux d'accroissement annuel moyen de la population, Province de Luxembourg - Arrondissement de Bastogne - Commune de Vaux-sur-Sûre, 2002-2010

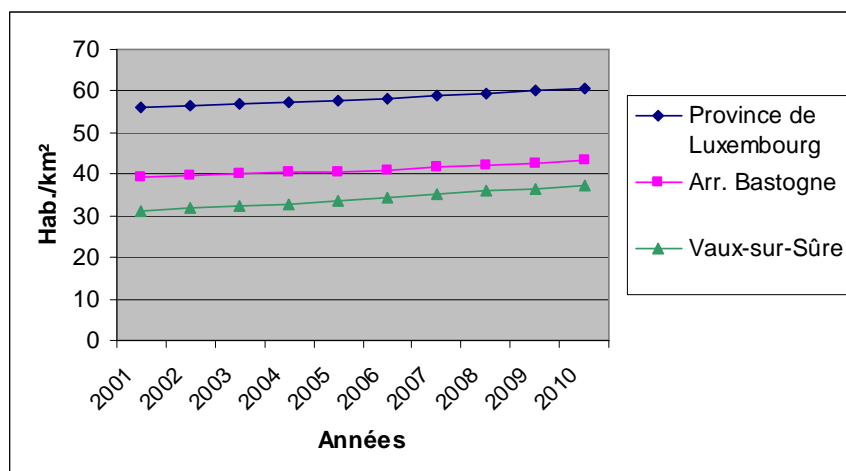
	Taux d'accroissement annuel moyen en % 2002-2010
Province de Luxembourg	0,87
Arr. Bastogne	1,03
Vaux-sur-Sûre	1,98

Source: SPF Economie, DGSIE

Le taux d'accroissement de la commune de Vaux-sur-Sûre entre 2002 et 2010 est **plus de deux fois supérieur** à celui la province de Luxembourg. Il est également **plus élevé** que celui de l'arrondissement de Bastogne.

1.2 La densité de la population

Figure : Evolution de la densité de la population, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2001-2010

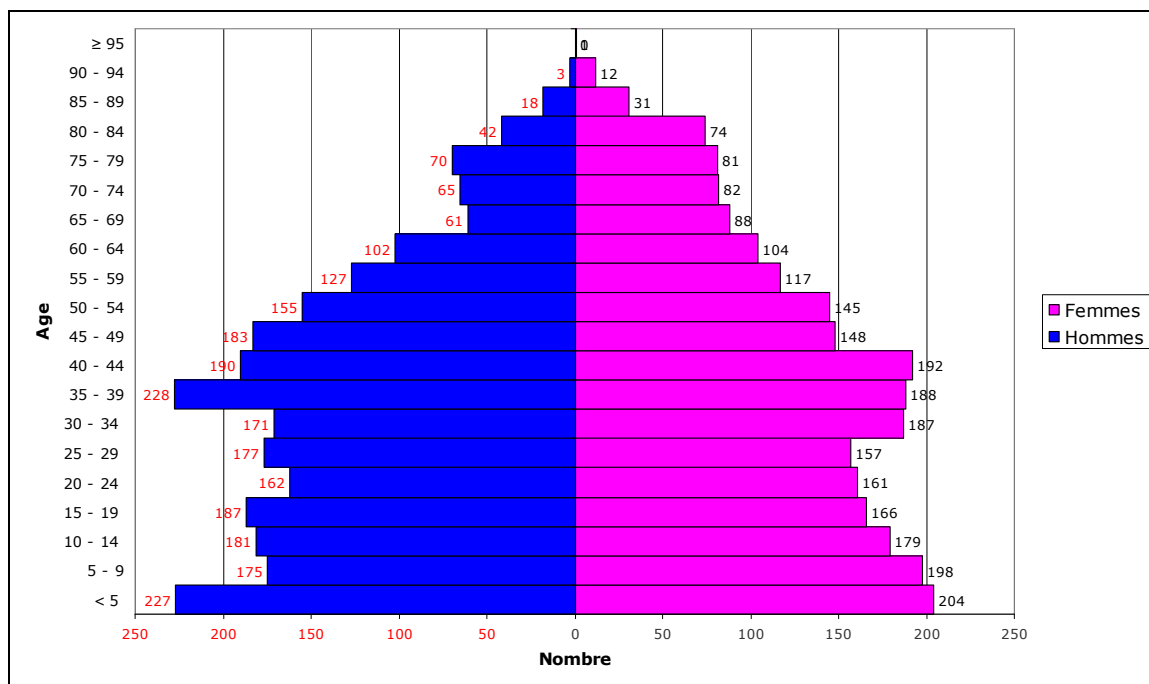


Source: SPF Economie, DGSIE

Le densité de population de la commune de Vaux-sur-Sûre (37,1 hab./km²) est **nettement inférieure** à celle de la province de Luxembourg (60,6 hab./km²). Néanmoins, entre 2001 et 2010, **l'évolution est plus importante** pour la commune de Vaux-sur-Sûre à savoir une augmentation de 19,3%, contre 9,6% pour l'arrondissement de Bastogne et 8 % pour la province de Luxembourg.

1.3 La structure de la population par sexe et par âge

Figure : Structure de la population, par catégorie d'âge et par sexe, en chiffres absolus, Commune de Vaux-sur-Sûre, 2010



Source: SPF Economie, DGSIE

La pyramide des âges de la commune de Vaux-sur-Sûre a, contrairement à celle de la province de Luxembourg, une **forme assez proche de la pyramide habituelle**.

Cependant, un élargissement apparaît pour les femmes entre 30 et 44 ans et pour les hommes entre 35 et 49 ans.

1.4 L'espérance de vie à la naissance

Tableau : Espérance de vie à la naissance selon le sexe, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2005-2009

	Hommes	Femmes
Province de Luxembourg	75,0	81,2
Arr. Bastogne	75,1	81,4
Vaux-sur-Sûre	75,0	81,0

Source : SPF Economie, DGSIE, calculs Observatoire de la Santé du Hainaut

L'espérance de vie est un bon indicateur démographique des conditions de vie et de santé de la population. Son évolution croissante reflète les progrès en matière de santé, les changements de mode de vie et du contexte socio-économique. A Vaux-sur-Sûre, elle est **proche de celle de l'arrondissement et de la province**.

En général, l'espérance de vie est **plus élevée chez les femmes**. La commune de Vaux-sur-Sûre n'échappe pas à ce phénomène, avec une différence de 6 ans entre les deux sexes. Cette différence peut s'expliquer notamment par les effets protecteurs de certaines hormones féminines sur les maladies cardio-vasculaires et une résistance accrue à la mortalité infantile. De plus, les hommes sont davantage victimes de morts violentes et ont de manière générale plus de comportements à risque que les femmes [5].

1.5 La natalité

Tableau : Nombre moyen de naissances, taux brut de natalité pour 1000 habitants, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2006-2008

	Nombre moyen de naissances	Taux brut de natalité pour 1000 hab.
Province de Luxembourg	3.286	12,6
Arr. Bastogne	556	12,8
Vaux-sur-Sûre	81	17,1

Source: SPF Economie, DGSIE

A Vaux-sur-Sûre, le taux de natalité est de 17,1 naissances pour 1000 habitants, ce qui est **supérieur** aux taux de l'arrondissement et de la province. Cela correspond bien à la forme de la pyramide des âges présentée au point 1.3.

1.6 Le vieillissement de la population

Tableau : Nombre de personnes et proportion de la population de moins de 20 ans et de 65 ans et plus, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2010

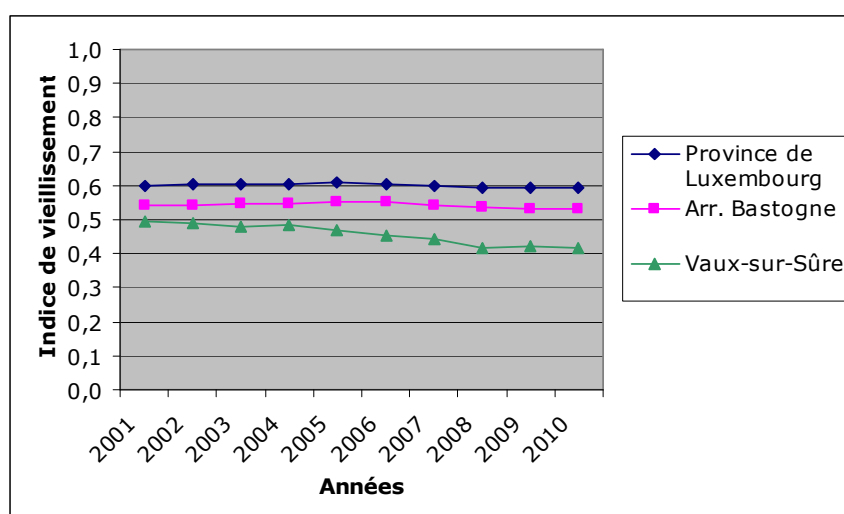
	< 20 ans		65 ans et +	
	Nombre	%	Nombre	%
Province de Luxembourg	69.500	25,8	41.350	15,4
Arr. Bastogne	12.091	26,8	6.446	14,3
Vaux-sur-Sûre	1.517	30,1	630	12,5

Source: SPF Economie, DGSIE

En 2010, la commune de Vaux-sur-Sûre possède un pourcentage **plus élevé de jeunes** de moins de 20 ans (+4,3%) et un pourcentage **moins élevé de personnes de 65 ans et plus** (-2,9%) que la province de Luxembourg. Ces proportions évoluent peu depuis 2001.

L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Il est construit sur la base des données au 1er janvier de chaque année. Plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important [6].

Figure : Evolution de l'indice de vieillissement, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2001-2010



Source: SPF Economie, DGSIE

En 2010, l'**indice de vieillissement** de la population est **plus faible** pour la commune de Vaux-sur-Sûre (0,42) que pour l'arrondissement de Bastogne (0,53) et la province de Luxembourg (0,59). Ceci s'explique directement par les différences de proportions entre les jeunes de moins de 20 ans et les personnes de 65 ans et plus (cf. tableau précédent). De plus, contrairement à un indice stable pour l'arrondissement et la province entre 2001 et 2010, celui de la commune de Vaux-sur-Sûre **diminue** (-16%). La population de cette commune a donc tendance à rajeunir au fil du temps.

1.7 La population étrangère

Tableau : Proportion de ressortissants étrangers, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2010

	Population Belge	Population étrangère	Total	Proportion d'étrangers en %
Province de Luxembourg	252.633	16.390	269.023	6,1
Arr. Bastogne	43.312	1.749	45.061	3,9
Vaux-sur-Sûre	4.926	113	5.039	2,2

Source: SPF Economie, DGSIE

La proportion d'étrangers à Vaux-sur-Sûre en 2010 est presque **trois fois moins élevée** qu'en province de Luxembourg. Son évolution sur 10 ans est faible, elle passe de 1,7% en 2001 à 2,2% en 2010.

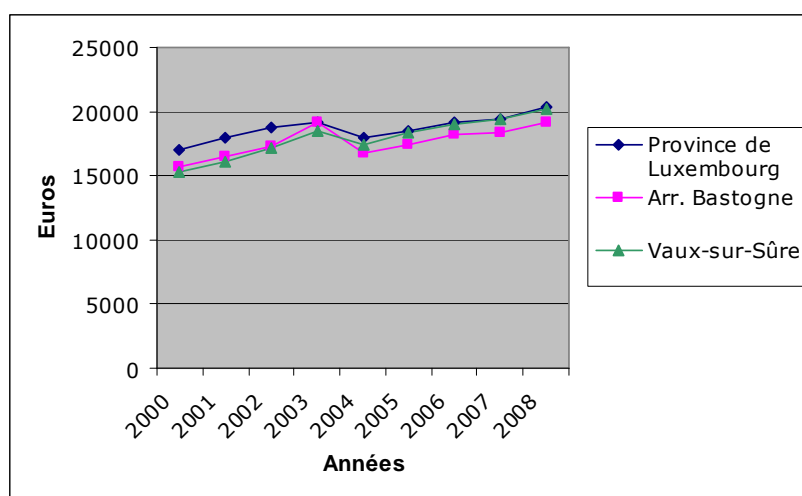
Quand on parle de ressortissants étrangers, il s'agit en majorité, pour la commune de Vaux-sur-Sûre en 2008, de personnes issues des pays membres de l'Union Européenne (76,4%) dont les principaux sont des Français suivis des Portugais et des Néerlandais.

2. FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

2.1 Les revenus

Le revenu médian par déclaration est tel que la moitié des ménages ont un revenu inférieur à cette valeur, l'autre moitié a un revenu supérieur. A la différence de la moyenne arithmétique, la médiane n'est pas influencée par les valeurs extrêmes [5].

Figure : Evolution du revenu médian par déclaration, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2000-2008



Source: SPF Economie, DGSIE

L'évolution du revenu médian par déclaration montre une augmentation des revenus passant, pour la commune de Vaux-sur-Sûre, de 15.230 € en 2000 à 20.241 € en 2008, soit une augmentation de 32,9%. Ceci est **supérieur** aux données de l'arrondissement de Bastogne (+22,2%) et de la province (19,5%). En 2008, le revenu médian par déclaration à Vaux-sur-Sûre (20.241 €) est **supérieur** à celui de l'arrondissement (19.111 €) et inférieur à celui de la province (20.338 €).

Le revenu imposable globalement correspond au revenu total net imposable diminué du revenu imposable distinctement (la loi prévoit l'application de taux distinct pour les contribuables bénéficiant de certains revenus, ce sont donc des exceptions aux taux d'imposition progressifs). Il se compose de quatre types de revenus à savoir les revenus professionnels, les revenus des capitaux et des biens mobiliers, les biens immobiliers et les autres revenus.

Les revenus de biens immobiliers sont les revenus qui proviennent de propriétés foncières bâties (immeubles d'habitation et appartements, bureaux, usines, parkings, entrepôts, etc.) ou non bâties (terrains, champs...).

Les revenus de capitaux et biens mobiliers sont les revenus, périodiques ou non, produits par un capital mobilier (dividende d'action, revenus obligataires, etc.) ou bien mobilier corporel ou incorporel (location de matériel, droits d'auteur...) [7].

Tableau : Composantes du revenu imposable globalement en % du total, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Revenus 2008 (exercice 2009)

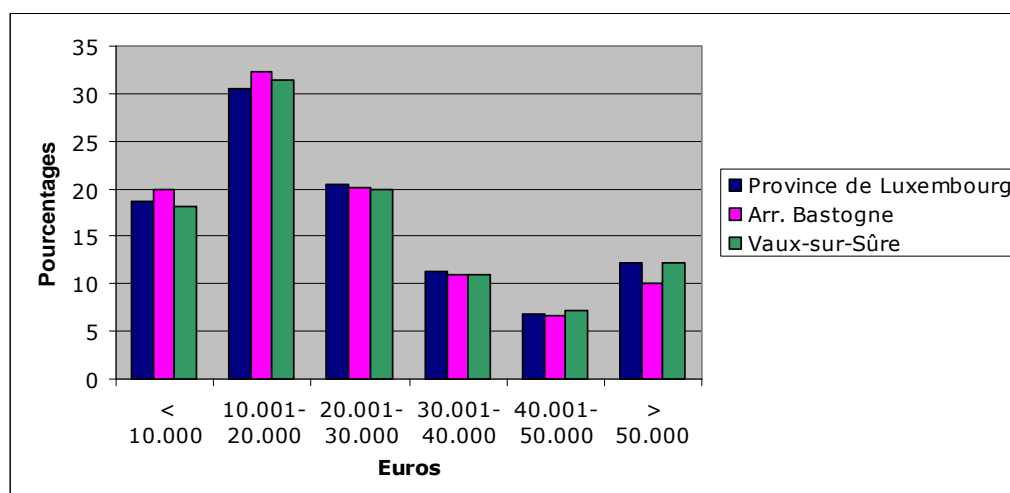
	Revenus professionnels					Revenus des capitaux et des biens mobiliers	Revenus de biens immobiliers	Revenus autres
	Des indépendants	Salaires	Composante passive du revenu					
			Pensions et prépensions	Chômage	Maladie et invalidité			
Province de Luxembourg	7,3	63,0	22,7	3,5	2,5	0,02	0,9	0,1
Arr. de Bastogne	8,3	62,9	20,8	3,8	2,9	0,03	1,3	0,1

Source: SPF Economie, DGSIE

La catégorie la plus importante concerne les revenus professionnels des salariés avec, pour l'arrondissement de Bastogne, 62,9% de l'ensemble des revenus. Cela est semblable à la proportion provinciale (63,0%).

En 2008, la composante passive du revenu (pensions/prépensions, allocations chômage, allocations maladie/invalidité) représente une part du revenu imposable globalement légèrement inférieure pour l'arrondissement par rapport à la province (27,5% vs 28,6%).

Figure : Proportion de déclarations par classe de revenu total net imposable, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre - Revenus 2008 (exercice 2009)



Source: SPF Economie, DGSIE

La majorité des déclarations des revenus 2008 porte sur des montants de 10.001 à 20.000 €, à savoir 31,5% du total pour la commune de Vaux-sur-Sûre.

La tranche de revenus de plus de 50.000 € par déclaration est plus importante que la tranche précédente (40.001-50.000 €), ce qui représente pour la commune de Vaux-sur-Sûre une proportion similaire à celle de la province (12,2%). Par contre, presque 20% des déclarations se situent sous le seuil des 10.000 € quelque soit le niveau géographique.

De 2004 à 2008, pour la commune de Vaux-sur-Sûre, la classe la plus modeste (moins de 10.000 €) diminue de 7,4%. La seconde (de 10.001 à 20.000 €) diminue légèrement (-0,1%). Les trois catégories suivantes tendent à augmenter (+0,9% ; +0,4% ; +0,9%). Et enfin, la catégorie des montants les plus élevés (>50.000€) a une progression croissante plus marquée, à savoir +5,2%.

2.2 La situation de l'emploi

La population active est définie comme l'ensemble des personnes présentes sur le marché de l'emploi, qu'elles soient occupées (salarisées ou non salariées) ou inoccupées (demandeuses d'emploi). En sont donc exclues, les personnes non demandeuses d'emploi (étudiants...).

Le taux d'activité correspond au rapport entre la population active et la population en âge de travailler (15 à 64 ans).

Le taux d'emploi correspond, selon le Bureau International du Travail, au rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) [5].

Tableau : Population active, taux d'activité et taux d'emploi, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2009

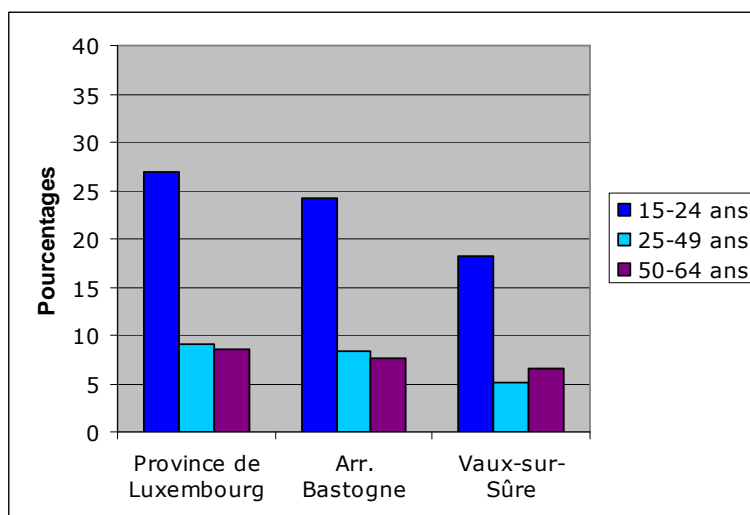
	Population active Nombre	Taux d'activité %	Taux d'emploi %
Province de Luxembourg	121.876	69,9	62,3
Arr. Bastogne	20.988	71,9	64,7
Vaux-sur-Sûre	2.405	75,9	70,7

Source : Steunpunt WSE

En 2009, la commune de Vaux-sur-Sûre compte une population active s'élevant à 2.405 personnes âgées entre 15 et 64 ans. Son taux d'activité et son taux d'emploi sont **supérieurs** à ceux des autres niveaux territoriaux.

Le taux de chômage correspond au rapport entre le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés et la population active. Il a été calculé par l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS), sur base de plusieurs banques de données socio-économiques fédérales [5].

Figure : Taux de chômage par groupe d'âge, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2009

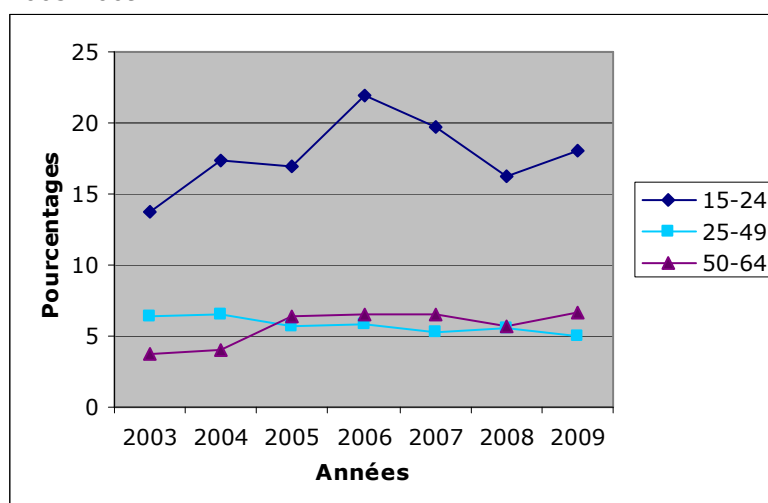


Source: Steunpunt WSE

En 2009, le taux de chômage est **beaucoup plus important pour les 15-24 ans**, ce qui correspond à 18,1% pour Vaux-sur-Sûre. Ce taux est inférieur à celui de l'arrondissement (24,2%) et à celui de la province (27,0%).

Les taux des deux autres tranches d'âge sont également **inférieurs à Vaux-sur-Sûre** par rapport aux autres niveaux géographiques.

Figure : Evolution du taux de chômage par groupe d'âge, Commune de Vaux-sur-Sûre, 2003-2009



Source: Steunpunt WSE

Le taux de chômage global pour Vaux-sur-Sûre est similaire en 2003 et 2009 (6,8%) avec un pic en 2006 (7,9%). Des différences sont plus marquées en fonction des classes d'âge. Entre 2003 et 2009, le taux de chômage des 15-24 ans augmente (+4,4%) après de grandes variations dues aux faibles nombres ; la tranche des 25-49 ans voit une légère diminution (-1,4%) et enfin le taux des personnes plus âgées (50-64 ans) croît progressivement (+2,9%).

2.3 Les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale

Le Service Public de Politique d'Intégration Sociale (SPPIS) définit le revenu d'intégration sociale (anciennement appelé minimex) comme le revenu minimum accordé aux personnes qui ne peuvent pas disposer de ressources suffisantes, ni ne peuvent y prétendre, ni ne sont en mesure de se les procurer, soit par leurs efforts personnels, soit par d'autres moyens [5].

Tableau : Nombre moyen et taux pour 1000 habitants des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS), Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2008-2010

	Nombre moyen de bénéficiaires	Taux de bénéficiaires pour 1000 habitants
Province de Luxembourg	1.657	6,2
Arr. Bastogne	215	4,8
Vaux-sur-Sûre	16	3,3

Source: SPPIS

Le nombre de bénéficiaires du RIS étant relativement faible, cela provoque d'importantes fluctuations d'une année à l'autre. C'est pourquoi ce tableau présente des moyennes calculées sur 3 ans.

De 2008 à 2010, le taux moyen de bénéficiaires du RIS pour 1000 habitants est **beaucoup moins important** à Vaux-sur-Sûre qu'en province de Luxembourg.

2.4 La composition de ménage

Le noyau familial est la cellule privilégiée du ménage dont il fait partie. Il est formé par un couple marié légalement avec ou sans enfants non mariés ou par un père ou une mère avec un ou plusieurs enfants non mariés [8].

Tableau : Composition de ménage, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2008

	Province de Luxembourg Nombre	Arr. Bastogne Nombre	Vaux-sur-Sûre Nombre
Hommes isolés	15.949	2.399	176
Femmes isolées	17.915	2.666	229
Couples sans enfant	20.955	3.298	316
Couples avec enfant(s)	30.417	5.289	669
Familles monoparentales	17.056	2.692	253
Nombre total de noyaux familiaux	68.428	11.279	1.238

Source: SPF Economie, DGSIE

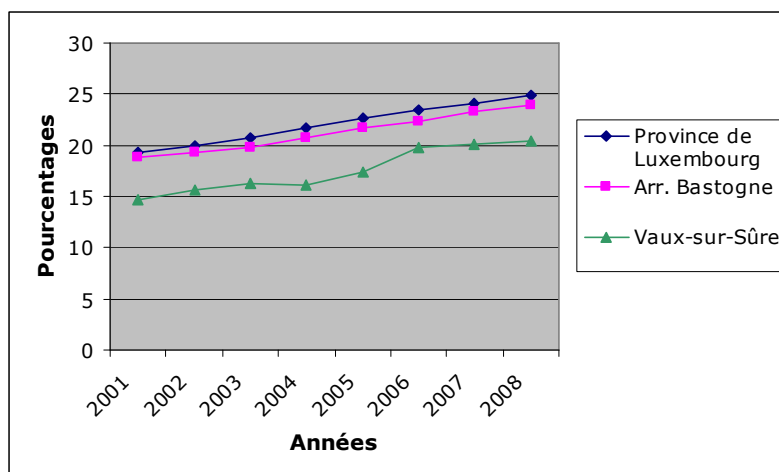
Tableau : Proportion des familles monoparentales, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2008

	Familles monoparentales / total noyaux familiaux %
Province de Luxembourg	24,9
Arr. Bastogne	23,9
Vaux-sur-Sûre	20,4

Source: SPF Economie, DGSIE

La proportion de familles monoparentales est **moins importante** à Vaux-sur-Sûre par rapport à l'arrondissement de Bastogne et la province de Luxembourg.

Figure : Evolution de la proportion des familles monoparentales, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2001- 2008



Source: SPF Economie, DGSIE

Les proportions de familles monoparentales **tendent à augmenter** entre 2001 et 2008 pour les différents niveaux territoriaux (Vaux-sur-Sûre : +5,7% ; Prov. Lux. : +5,6% ; Arr. Bastogne : 5,0%). La courbe de Vaux-sur-Sûre reste **inférieure** à celles de l'arrondissement et de la province au fil du temps malgré une augmentation plus importante entre 2004 et 2006 (+3,6%).

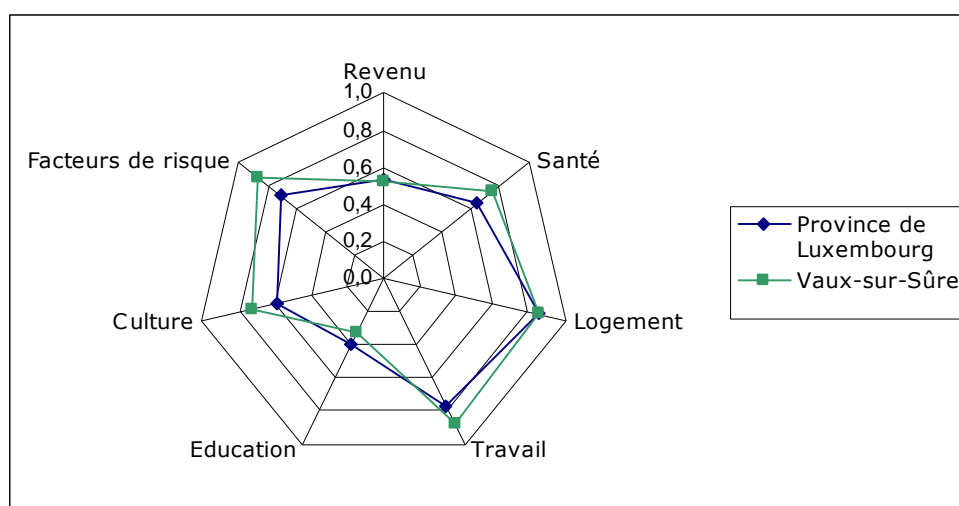
2.5 L'indice de cohésion sociale

L'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) reflète l'accès de la population de chaque commune wallonne aux droits fondamentaux, complété par un facteur de risque par rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire de la commune.

Les droits fondamentaux sont déclinés selon six dimensions : le droit à un revenu digne, le droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale, le droit à un logement décent et à un environnement sain, le droit au travail, le droit à la formation et enfin le droit à l'épanouissement culturel et social. Le facteur de risque prend en considération trois publics cibles : les ménages monoparentaux, les personnes isolées âgées de 65 ans et plus et les demandeurs d'asile [9].

Afin de permettre à chaque commune de visualiser aisément sa position par rapport aux droits fondamentaux et au facteur de risques dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, l'IWEPS a élaboré des polygones appelés "radars" sur la base des indicateurs de chaque commune. Plus la surface est étendue, mieux la situation est.

Figure : Radar en matière d'ISADF, Province Luxembourg - Commune de Vaux-sur-Sûre



Source : IWEPS

Remarque : Pour construire ces données, chacun des six droits ainsi que le facteur de risque sont approchés par une sélection d'indicateurs choisis pour leur existence, leur représentativité, leur pertinence et leur disponibilité à l'échelle communale. Au total, 24 indicateurs sont pris en compte. Cependant, certaines données notamment en matière de logement et formation proviennent de l'enquête socio-économique réalisée par SPF-Economie. Cette enquête date de 2001.

Les indicateurs *revenu* et *logement* sont fort semblables entre la commune de Vaux-sur-Sûre et la province de Luxembourg. Par contre, ceux concernant la *santé*, le *travail*, la *culture* et les *facteurs de risque* sont plus élevés à Vaux-sur-Sûre qu'en province de Luxembourg. L'éducation est quant à elle inférieure au niveau communal.

Si on classe les communes de la province de Luxembourg par rapport à ces indicateurs, Vaux-sur-Sûre arrive en **7^{ème} position sur 44**.

3. MORTALITÉ

Vu le nombre de décès peu élevé et en raison du respect de la vie privée des citoyens, les proportions ont été calculées sur 3 ans et certaines données s'arrêtent au niveau de l'arrondissement.

3.1 Mortalité totale

Tableau : Nombre de décès par sexe, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2009

	Hommes	Femmes	Total
Province de Luxembourg	1277	1273	2550
Arr. Bastogne	209	197	406
Vaux-sur-Sûre	21	17	38

Source: SPF Economie, DGSIE

A Vaux-sur-Sûre en 2009, 21 décès masculins et 17 décès féminins ont été enregistrés.

Le taux brut de mortalité est le nombre de décès enregistrés pendant l'année divisé par l'effectif de la population en milieu d'année [5].

Tableau : Taux brut de mortalité pour 1000 habitants, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2007-2009

	Taux brut de mortalité pour 1000 hab.
Province de Luxembourg	9,6
Arr. Bastogne	9,0
Vaux-sur-Sûre	8,4

Source: SPF Economie, DGSIE

Le taux brut de mortalité est **plus faible** à Vaux-sur-Sûre par rapport aux autres niveaux territoriaux.

3.2 Mortalité prématurée

Tableau : Proportion de décès prématurés (< 65 ans) sur l'ensemble des décès, selon le sexe, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2007-2009

	Hommes %	Femmes %	Total %
Province de Luxembourg	28,7	15,0	21,9
Arr. Bastogne	27,5	16,6	22,1
Vaux-sur-Sûre	27,4	14,8	21,1

Source: SPF Economie, DGSIE

La proportion de décès de personnes de moins de 65 ans représente 21,1% de l'ensemble des décès au niveau de la commune de Vaux-sur-Sûre. Cette proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Ces données sont **proches** de celles de la province de Luxembourg.

3.3 Mortalité spécifique

Tableau : Taux brut de mortalité pour 1000 habitants pour les principales causes de décès (CIM-10), Province de Luxembourg - Arrondissement de Bastogne, 2004-2006

	Taux brut de mortalité pour 1000 hab.	
	Province de Luxembourg	Arr. Bastogne
Appareil circulatoire	3,1	2,9
Tumeurs	2,5	2,5
Appareil respiratoire	0,8	0,9
Non naturelles ¹	0,9	0,8
Autres	2,3	2,3

Source: SPF Economie, DGSIE; SPMA

Les taux sont assez **semblables** entre l'arrondissement de Bastogne et la province de Luxembourg quelle que soit la cause. Les maladies responsables du plus grand nombre de décès concernent les maladies de l'appareil circulatoire à savoir les maladies hypertensives, les cardiopathies ischémiques, les infarctus du myocarde, les maladies cérébrovasculaires ... Viennent ensuite les tumeurs. Il n'est pas possible de présenter plus de catégories vu le faible nombre de décès.

¹ Accidents de la route, empoisonnements, chutes, suicides, homicides...

4. ETAT DE SANTÉ

4.1 Les cancers

L'incidence d'une maladie est le nombre de cas émergeant pendant une période donnée sur une population donnée, elle s'exprime habituellement en proportion par rapport au nombre d'individus [5].

Tableau : Incidence des cancers pour 1000 habitants par sexe, Province de Luxembourg - Arrondissement de Bastogne, 2006-2008

	Hommes	Femmes
Province Luxembourg	6,0	4,7
Arr. Bastogne	5,9	4,1

Sources: SPF Economie, DGSIE; Registre du cancer

Les données ont été étudiées sur trois ans et uniquement au niveau de l'arrondissement en raison du faible nombre de cas.

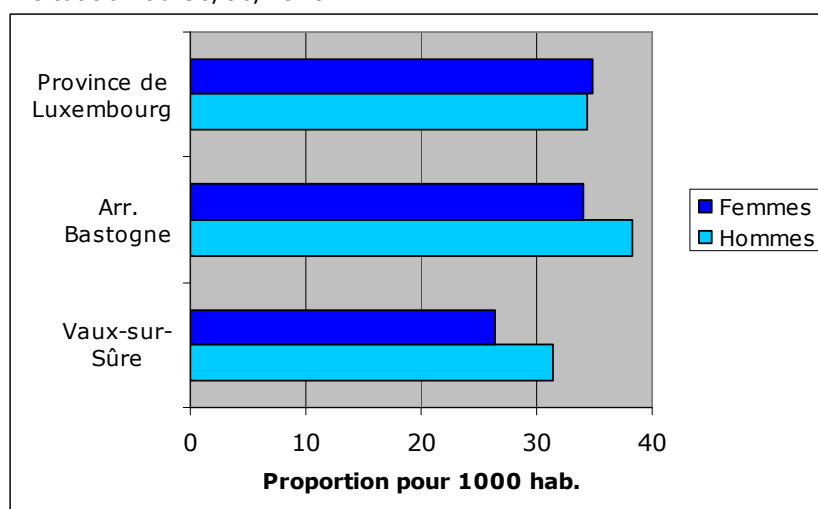
De 2006 à 2008, l'arrondissement de Bastogne présente, en moyenne, des taux d'incidence du cancer de 5,9 pour 1000 habitants chez les hommes et de 4,1 pour les femmes. Cela représente pour les trois années étudiées, 384 nouveaux cas pour les hommes et 269 cas pour les femmes.

Le taux d'incidence de cancers est, de manière générale, **plus élevé chez les hommes**. Ces taux sont assez semblables entre l'arrondissement et la province quel que soit le sexe.

4.2 L'invalidité

Selon l'INAMI, la période d'invalidité prend cours à partir de la deuxième année d'incapacité de travail. L'invalidité est constatée par le Conseil médical de l'invalidité de l'INAMI sur base d'un rapport dressé par le médecin-conseil de l'organisme assureur [10].

Figure : Proportion pour 1000 habitants de personnes âgées de 20 à 64 ans bénéficiant d'une indemnité pour invalidité de la part de l'INAMI par sexe, Province de Luxembourg - Arrondissement de Bastogne - Commune de Vaux-sur-Sûre, situation au 30/06/2010

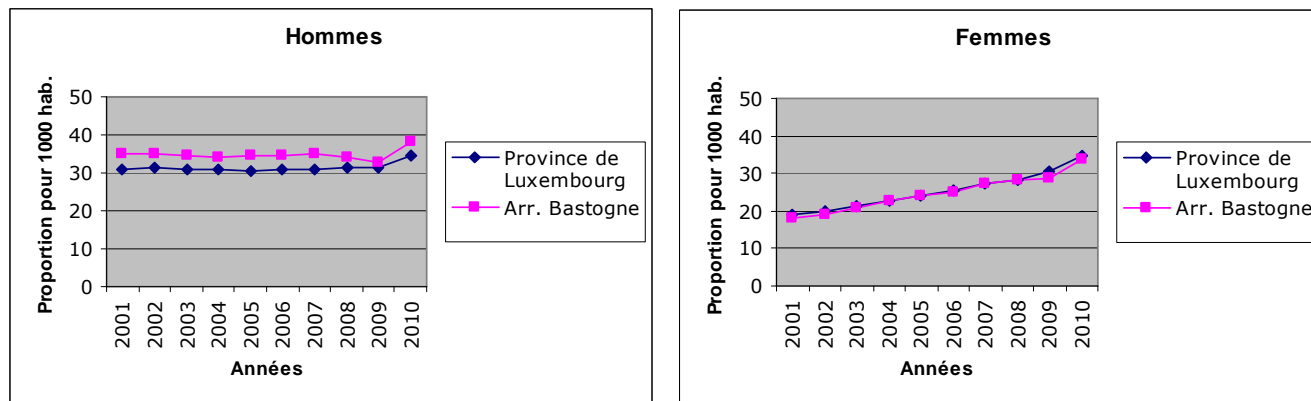


Sources: SPF Economie, DGSIE; INAMI

En 2010 à Vaux-sur-Sûre, l'INAMI indemnisait 84 personnes pour invalidité, soit 47 hommes et 37 femmes. Les proportions pour 1000 habitants de personnes âgées de 20 à

64 ans bénéficiant d'une indemnité pour invalidité de la part de l'INAMI sont **moins importantes** à Vaux-sur-Sûre par rapport à la province de Luxembourg, surtout chez les femmes.

Figure : Evolution de la proportion pour 1000 habitants de personnes âgées de 20 à 64 ans bénéficiant d'une indemnité pour invalidité de la part de l'INAMI par sexe, Province de Luxembourg - Arrondissement de Bastogne, 2001-2010



Sources: SPF Economie, DGSIE; INAMI

Au niveau de l'arrondissement de Bastogne, l'évolution des proportions d'hommes de 20 à 64 ans au cours du temps est stable entre 2001 et 2008 ; puis une progression de 16% est constatée entre 2009 et 2010. Cette courbe est légèrement supérieure à celle de la province.

Par contre, chez les femmes, une nette évolution croissante apparaît sur le graphique, passant de 18,3 à 34,0 soit une augmentation de +86%. Celle-ci est semblable à la progression provinciale.

4.3 Les maladies professionnelles

Tableau : Moyenne sur 5 ans de la proportion de bénéficiaires indemnisés pour incapacité de travail permanente selon la nature de la maladie, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne, 2006-2010

Nature de la maladie	Province de Luxembourg %	Arr. Bastogne %
Maladies professionnelles provoquées par des agents physiques (hypoacousie ou surdit�e provoqu�e par le bruit, maladies ost�eoarticulaires provoqu�es par des vibrations m�ecaniques...)	82,6	80,7
Maladies professionnelles provoqu�es par inhalation (silicose, asbestose, farinose...)	7,1	8,8
Maladies professionnelles provoqu�es par les agents chimiques	6,9	8,4
Maladies professionnelles de la peau	3,1	1,8
Maladies professionnelles infectieuses et parasitaires	0,2	0,4

Source: Fonds des maladies professionnelles

A nouveau en raison de faibles nombres de cas, les donn ees pr esent ees ci-dessus sont des moyennes sur 5 ans et s'arr etent au niveau de l'arrondissement.

De mani ere g en erale, les maladies professionnelles provoqu es par des agents physiques sont la premi ere cause d'indemnisation, avec plus de 80%. Viennent ensuite pour l'arrondissement de Bastogne, les maladies professionnelles provoqu es par inhalation ou par les agents chimiques.

Les proportions présentées dans cette partie sont calculées sur 5 ans, vu le faible nombre de cas.

- L'âge des mères à la naissance

Tableau : Proportion des naissances selon l'âge de la mère, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2006-2010

	Province de Luxembourg %	Arr. Bastogne %	Vaux-sur-Sûre %
15-19 ans	2,2	2,0	0,5
20-24 ans	15,2	15,7	10,3
25-29 ans	35,9	37,5	39,5
30-34 ans	30,8	30,7	36,9
35-39 ans	13,1	11,5	10,8
40 ans et +	2,8	2,6	2,1

Source: ONE

A Vaux-sur-Sûre, entre 2006 et 2010, la proportion de naissances la **plus élevée** concerne les **mères de 25 à 29 ans**, avec 39,5%. Vient ensuite, la tranche d'âge supérieure (30-34 ans) avec 36,9%. Les mères de moins de 20 ans et celles de plus de 40 ans ne représentent qu'une faible proportion. Les proportions provinciales suivent les mêmes tendances.

- Le poids à la naissance

Un poids de naissance inférieur à 2500 grammes est considéré comme un petit poids. Une insuffisance de poids à la naissance peut être attribuable à une naissance avant terme ou à un retard de croissance intra-utérin [5].

Tableau : Proportion des naissances selon le poids à la naissance, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2006-2010

	Province de Luxembourg %	Arr. Bastogne %	Vaux-sur-Sûre %
Moins de 1500g	0,9	1,1	0,3
De 1500g à 2499g	6,2	6,3	5,4
De 2500 g à 3999g	86,2	86,4	86,9
4000g et plus	6,7	6,2	7,4

Source: ONE

Remarque : Un petit poids à la naissance est un indicateur de l'état de santé général du nouveau-né et un déterminant important de sa survie, de sa santé et de son développement futur. Les nouveaux-nés ayant un petit poids courent un plus grand risque que les autres de mourir au cours de leur première année de vie et de développer des problèmes de santé chroniques [5].

Entre 2006 et 2010, à Vaux-sur-Sûre, la **majorité** des nouveaux-nés ont un poids se situant **entre 2500g et 3999g**. Les petits poids représentent 5,7% des naissances, ce qui est inférieur à l'arrondissement de Bastogne (7,4%) et la province (7,1%). La proportion des nouveaux-nés de plus de 4000g et plus à Vaux-sur-Sûre est légèrement supérieure aux autres niveaux territoriaux.

- La prématurité

La prématurité est définie comme toute naissance survenant avant la 37ème semaine de gestation [5].

Tableau : Proportion des naissances prématurées, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2006-2010

	Naissances prématurées (< 37 sem.) %
Province de Luxembourg	7,5
Arr. Bastogne	8,2
Vaux-sur-Sûre	6,7

Source: ONE

Remarque : Les enfants prématurés ont davantage de risque de décès à la naissance, de problèmes respiratoires, de séquelles neurologiques et de retards de développement. Plusieurs facteurs de risque sont liés à la prématurité. Les plus connus sont les grossesses multiples, le diabète de grossesse, le tabac, l'alcool, l'âge maternel inférieur à 18 ans ou supérieur à 35 ans ... [5]

La proportion de naissances prématurées est de 6,7% pour la commune de Vaux-sur-Sûre, ce qui est **inférieur** aux autres niveaux territoriaux.

5. OFFRE DE SOINS

5.1 Les établissements de soins (hôpital, MR, MRS)

Depuis le 1er janvier 2009, en province de Luxembourg, VIVALIA regroupe en une intercommunale unique sept sites hospitaliers, une polyclinique, quatre Maisons de Repos (MR) et Maisons de Repos et de Soins (MRS) ainsi que des habitations protégées et une maison de soins psychiatriques [11].

L'hôpital Sainte-Thérèse se situe dans l'arrondissement de Bastogne. Au 1 juillet 2010, celui-ci comprenait un total de 96 lits dont 36 en médecine, 36 en chirurgie et 24 en gériatrie. De manière générale, ceci représente une densité de 2,1 lits pour 1000 habitants.

Tableau : Nombre et densité des lits de MR et de MRS, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne, situation 8/06/2009

	Nombre de MR et MRS	Nombre de MRS (structures agréées en Maison de Repos et de Soins)	Nombre total de lits uniquement MR	Nombre de lits agréés MRS	Densité de lits MR pour 1000 habitants de 65 ans et plus	Densité de lits MRS pour 1000 habitants de 65 ans et plus
Province de Luxembourg	50	28	1998	1020	48,6	24,8
Arr. Bastogne	10	4	359	139	55,8	21,6
Vaux-sur-Sûre	2	0	41	0	65,6	0,0

Source: SPF Santé publique, situation juin 2009

En 2009, l'arrondissement de Bastogne comptait **6 MR** et **4 MRS**, soit un total de 10 institutions. Cela représente une densité de lits MR pour 1000 habitants de 65 ans et plus, plus élevée qu'en province de Luxembourg (55,8 contre 48,6). Concernant les lits MRS, ces proportions sont inversées.

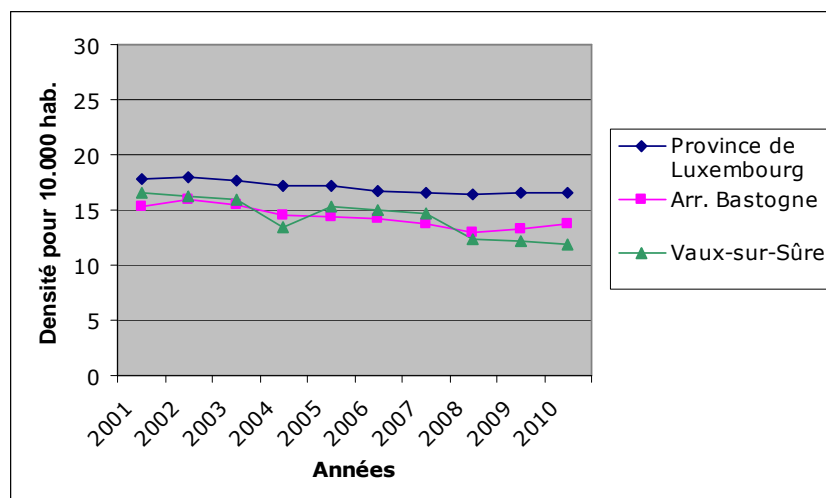
Deux MR se situent dans la commune de Vaux-sur-Sûre, ce qui représente une densité de lits MR plus importante que pour les autres niveaux territoriaux.

5.2 Les professionnels de la santé

- Les médecins généralistes

La densité de médecins généralistes reprend le rapport entre le nombre de médecins répertoriés par l'INAMI (ayant un numéro INAMI et inscrit à l'ordre des médecins), selon le lieu de contact (lieu de résidence ou lieu d'exercice) et la population totale multiplié par 10.000 [5].

Figure : Evolution de la densité de médecins généralistes pour 10000 habitants, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2001-2010

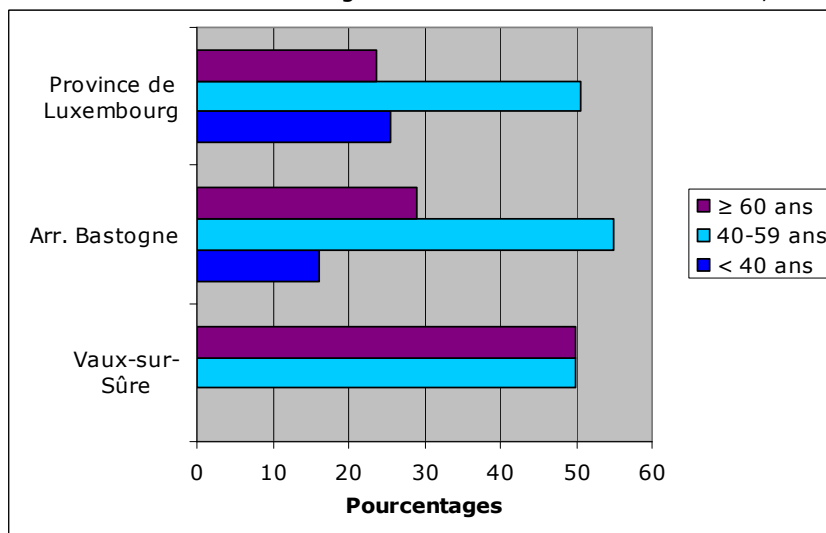


Source: INAMI

Remarque : Ces données sont à utiliser avec précaution. Une surestimation peut en effet être possible, puisque des médecins n'exerçant plus ou n'exerçant pas en tant que généralistes (médecin scolaire, du travail, enseignement,...) peuvent être inscrits à l'Ordre des médecins et répertoriés par l'INAMI. Cependant, l'évolution dans le temps reste intéressante.

A Vaux-sur-Sûre, la densité de médecins généralistes **tend à diminuer** entre 2001 et 2010, passant de 16,6 médecins pour 10.000 habitants en 2001 à 11,9 en 2010. Cette densité reste **inférieure** aux données provinciales (16,6 en 2010) au fil de temps.

Figure : Répartition des médecins généralistes par âge, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2010



Source: INAMI

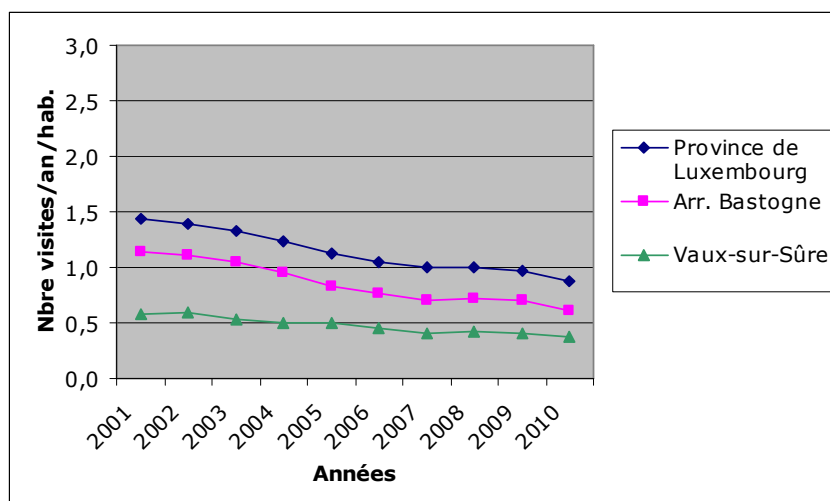
En 2010, à Vaux-sur-Sûre, il n'y a **pas de médecins** généralistes répertoriés par l'INAMI **de moins de 40 ans**. Les médecins de **40-59 ans sont aussi nombreux que ceux de 60 ans et plus**. Pour les autres niveaux territoriaux, la catégorie la plus rencontrée concerne les 40-59 ans. Les plus jeunes médecins sont sous-représentés au niveau de l'arrondissement de Bastogne (16,1%).

6. CONSOMMATION DE SOINS

6.1 Les soins curatifs

- Les contacts avec le médecin généraliste

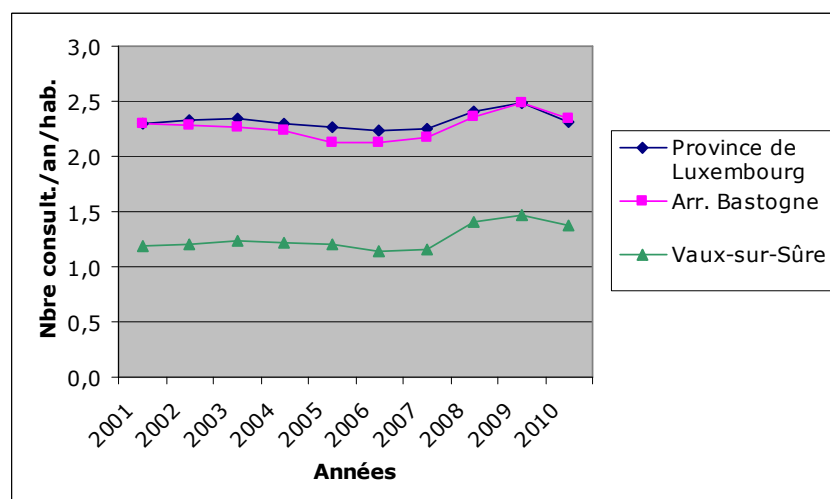
Figure : Evolution du nombre annuel moyen de visites à domicile du médecin généraliste par habitant, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2001-2010



Source: INAMI

Entre 2001 et 2010, une **nette diminution** du nombre annuel moyen de visites à domicile par habitant est observée à Vaux-sur-Sûre (-36,2%) de même qu'aux autres niveaux territoriaux. De plus, ce nombre moyen est, en 2010, **plus de deux fois inférieur** à Vaux-sur-Sûre (0,37) qu'en province de Luxembourg (0,87).

Figure : Evolution du nombre annuel moyen de consultations chez le médecin généraliste par habitant, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2001-2010



Source: INAMI

En 2010, la commune de Vaux-sur-Sûre présente un nombre annuel moyen de consultations par habitant (1,4) **beaucoup moins élevé** que l'arrondissement (2,3) et la province (2,3). Ce nombre reste stable entre 2001 et 2007 et montre ensuite une augmentation de 18,9% jusqu'en 2010.

De manière générale, pour les trois niveaux territoriaux, les médecins réalisent plus de consultations chez eux que de visites à domicile. En 2010, ceci représente pour Vaux-sur-Sûre un nombre annuel moyen presque **quatre fois plus élevé pour les consultations que pour les visites.**

- La consommation de médicaments

La DDD (Defined Daily Dose) est une mesure standard de la dose d'entretien quotidienne moyenne supposée pour un médicament utilisé dans son indication principale pour un adulte. Cette méthodologie permet de normer le calcul de la consommation et de rendre ainsi cohérente les comparaisons des niveaux de consommation entre les pays [5].
Rem. : Ces données couvrent les délivrances en officine publique, ayant fait l'objet d'un remboursement par l'INAMI. Ne sont donc pas repris : les médicaments délivrés à l'hôpital et les médicaments délivrés par une officine publique sans intervention de l'INAMI (non-remboursés et/ou non prescrits) (Service des soins de santé, INAMI).

Tableau : Consommation de médicaments ayant donné lieu à un remboursement INAMI, par groupe en DDD, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2010

	Province de Luxembourg		Arr. Bastogne		Vaux-sur-Sûre	
	D.D.D./1000 hab./jour	% du total des médic.	D.D.D./1000 hab./jour	% du total des médic.	D.D.D./1000 hab./jour	% du total des médic.
Système cardio-vasculaire	482,2	42,1	490,4	41,9	471,7	44,8
Système nerveux central	135,1	11,8	135,8	11,6	105,8	10,1
Tractus gastro-intestinal et métabolisme	131,4	11,5	134,6	11,5	108,0	10,3
Système respiratoire	86,9	7,6	91,7	7,8	79,9	7,6
Sang et système hématopoïétique	84,3	7,4	86,6	7,4	80,7	7,7
Système uro-génital et hormones sexuelles	62,1	5,4	63,9	5,5	68,2	6,5
Système squelettique et musculaire	52,5	4,6	55,3	4,7	44,3	4,2
Hormones systémiques, sauf hormones sexuelles	55,2	4,8	56,9	4,9	51,7	4,9
Anti-infectieux à usage systémique	27,2	2,4	28,2	2,4	23,4	2,2
Organes sensoriels	13,7	1,2	12,4	1,1	8,2	0,8
Cytostatiques, agents immunomodulateurs	9,1	0,8	8,2	0,7	6,3	0,6
Préparations dermatologiques	4,8	0,4	4,9	0,4	3,5	0,3
Antiparasitaires, insecticides et repellants	0,3	0,0	0,3	0,0	0,2	0,0
Divers	0,3	0,0	0,4	0,0	0,1	0,0
Total	1145,1	100,0	1169,6	100,0	1052,1	100,0

Source: Service des soins de santé, INAMI

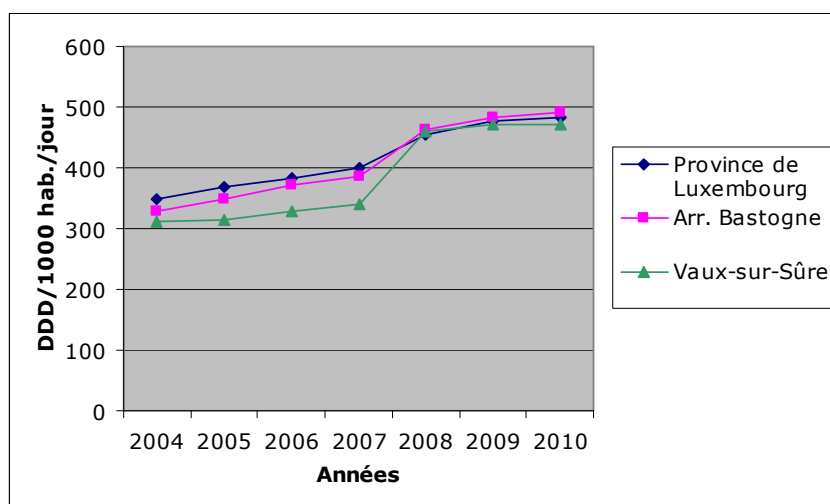
En 2010, la consommation totale de médicaments par habitant à Vaux-sur-Sûre est **moins élevée** par rapport à l'arrondissement de Bastogne (-10%) et à la province (-8,1%). Cette consommation médicamenteuse est, selon les systèmes ciblés, systématiquement inférieure pour la commune de Vaux-sur-Sûre par rapport au niveau

provincial, excepté pour le système uro-génital et hormones sexuelles. La répartition entre les groupes de médicaments est relativement similaire entre la commune de Vaux-sur-Sûre, l'arrondissement de Bastogne et la province de Luxembourg.

A Vaux-sur-Sûre, les médicaments ciblant le **système cardio-vasculaire** sont les plus consommés avec 44,8%. Viennent ensuite ceux du tractus gastro-intestinal et métabolisme et du système nerveux central. Enfin, les médicaments du sang et système hématopoïétique et du système respiratoire se partagent les 4^{ème} et 5^{ème} places. Ces cinq catégories principales sont détaillées ci-dessous par leur évolution dans le temps.

Remarque : En 2008, des changements ont été opérés dans les données avec l'entrée des remboursements aux indépendants ; au niveau belge, on estime que cela a provoqué une hausse de 5,4% des données collectées (Service des soins de santé, INAMI).

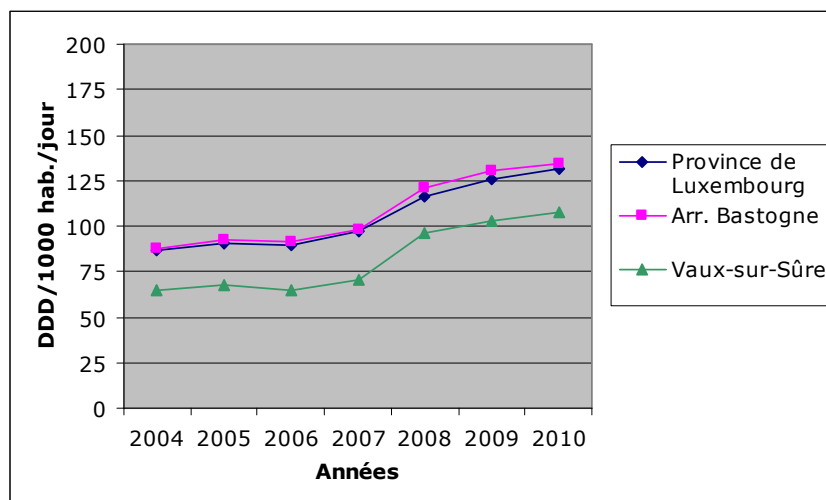
Figure : Evolution de la consommation de médicaments en DDD pour le système cardio-vasculaire, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2004-2010



Source: Service des soins de santé, INAMI

Ce graphique présente une **nette augmentation** de la consommation des médicaments pour le système cardio-vasculaire remboursés par l'INAMI avec, pour Vaux-sur-Sûre, une augmentation de 51% entre 2004 et 2010. Cette évolution croissante est importante entre 2007 et 2008 surtout pour la commune de Vaux-sur-Sûre (+35%). Ceci s'explique notamment par l'entrée des remboursements aux indépendants. La consommation médicamenteuse reste **inférieure** à Vaux-sur-Sûre par rapport à la province au fil du temps, excepté un léger dépassement en 2008.

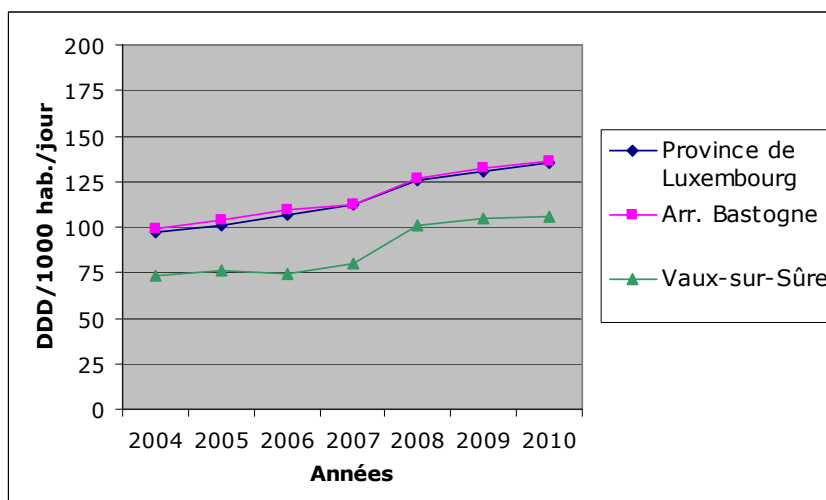
Figure : Evolution de la consommation de médicaments pour le tractus gastro-intestinal et métabolisme en DDD, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2004-2010



Source: Service des soins de santé, INAMI

Même si la consommation de médicaments pour le tractus gastro-intestinal et métabolisme est moins élevée que pour la catégorie précédente, l'**augmentation** entre 2004 et 2010 reste importante pour la commune de Vaux-sur-Sûre (+67%). De nouveau, une progression plus importante entre 2007 et 2008 est constatée avec l'entrée des remboursements aux indépendants. La commune de Vaux-sur-Sûre garde une consommation **plus faible que l'arrondissement et la province**.

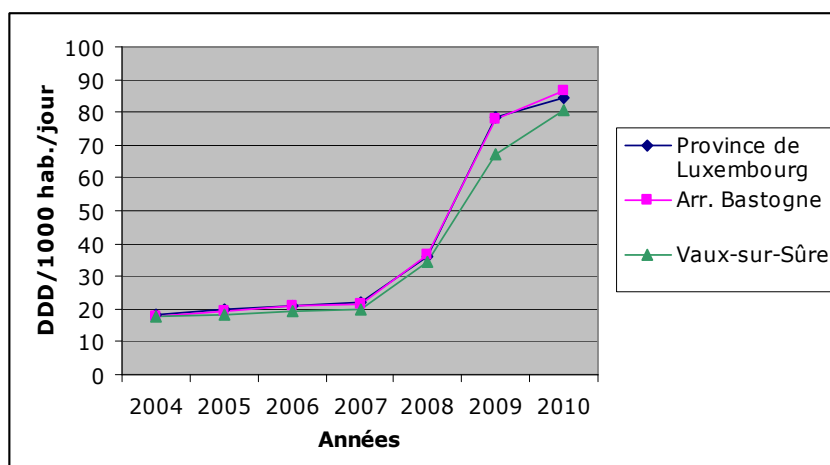
Figure : Evolution de la consommation de médicaments en DDD pour le système nerveux central, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2004-2010



Source: Service des soins de santé, INAMI

La progression entre 2004 et 2009 de la consommation de médicaments pour le système nerveux central à Vaux-sur-Sûre est **croissante** comme pour les catégories précitées (+44,3%). Elle **reste inférieure** cependant **aux autres niveaux territoriaux** entre 2004 et 2010.

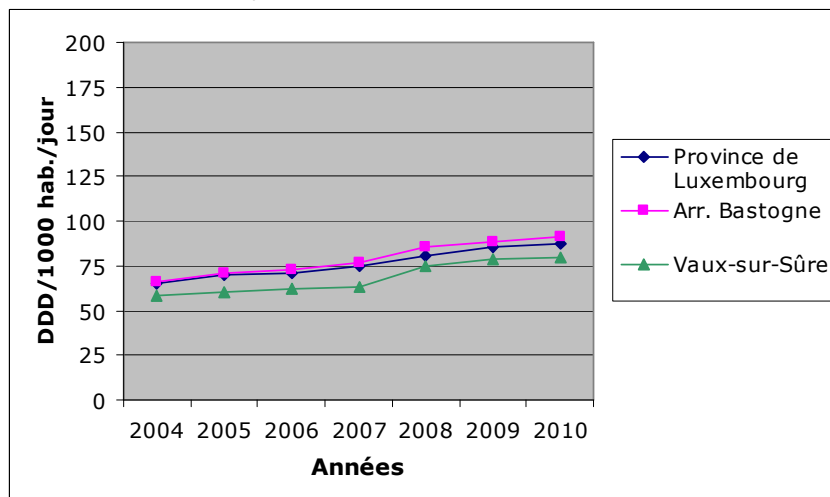
Figure : Evolution de la consommation de médicament en DDD pour le sang et le système hématopoïétique, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2004-2010



Source: Service des soins de santé, INAMI

L'évolution de la consommation des médicaments pour le sang et le système hématopoïétique est **la plus importante**. Entre 2007 et 2008, l'augmentation est expliquée par l'entrée des remboursements aux indépendants. Ensuite, l'entrée de l'aspirine dans les remboursements INAMI entraîne en partie cette **croissance fulgurante** entre 2008 et 2010.

Figure : Evolution de la consommation de médicament en DDD pour le système respiratoire, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2004-2010



Source: Service des soins de santé, INAMI

La consommation de médicaments pour le système respiratoire est de manière générale plus faible et **progresses plus lentement** par rapport aux autres systèmes entre 2004 et 2010 (+36,8% à Vaux-sur-Sûre). La consommation au niveau communal reste **inférieure** à celle de l'arrondissement et la province au fil du temps.

- Les séjours hospitaliers

Le *taux d'admission* est obtenu en divisant le nombre de séjours hospitaliers pour une cause spécifique par la population de l'année considérée [5].

Tableau : Taux d'admission en fonction des diagnostics principaux d'hospitalisation, Commune de Vaux-sur-Sûre, 2008

Diagnostic principal d'hospitalisation	Taux pour 1000 habitants
Système musculaire et tissu conjonctif	23,2
Grossesse et accouchement	18,7
Système circulatoire	16,4
Système digestif	15,6
Système respiratoire	11,5
Système nerveux	10,7

Source : SPF Santé Publique, RHM 2008

Remarque : Ces informations sont tirées du résumé hospitalier minimum (RHM). Celui-ci compile des informations concernant chaque séjour hospitalier qui a pour objectif de soutenir la politique sanitaire à mener. Il s'agit de données administratives, de données médicales, de données infirmières, de données relatives au personnel et de données dans le cadre de la fonction « service mobile d'urgence ». Cet enregistrement est applicable aux hôpitaux généraux non psychiatriques [12].

Ces données fournissent de façon indirecte des informations sur les problèmes de santé de la population nécessitant une hospitalisation.

Ce tableau reprend les données pour les hospitalisations appelées classiques, ne sont donc pas reprises les hospitalisations de jour.

Le diagnostic d'hospitalisation le plus courant pour les habitants de Vaux-sur-Sûre concerne **le système musculaire et tissu conjonctif** (arthrodèse dorso-lombaire, intervention de la hanche et du fémur...) avec un taux d'admission de 23,2 pour 1000 habitants. Vient ensuite le motif de grossesse et accouchement, ce qui correspond au taux de natalité élevé à Vaux-sur-Sûre.

6.2 Les soins préventifs

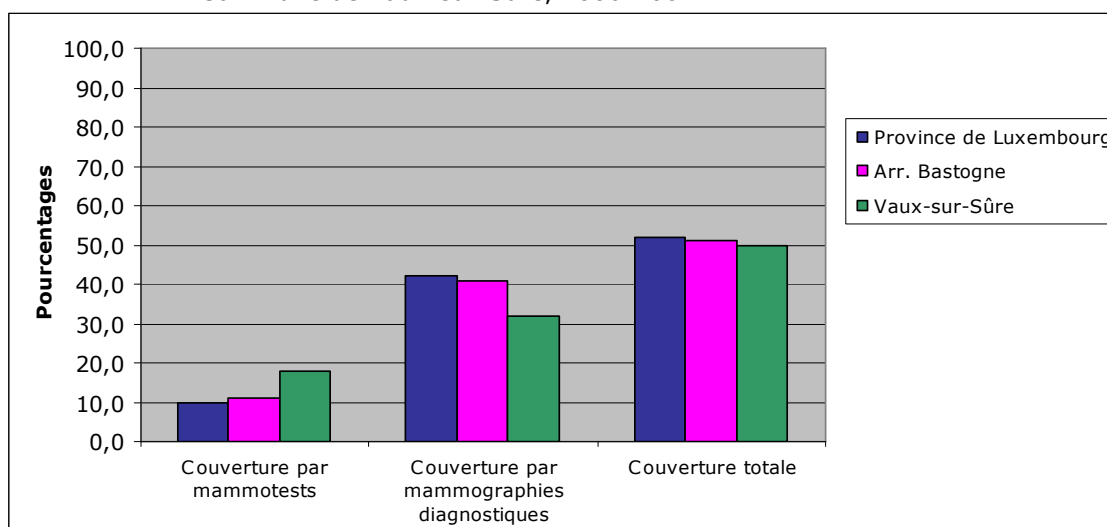
- Le dépistage du cancer du sein

La couverture par mammothest est le nombre de femmes de la population étudiée ayant subi un mammothest, avec ou sans mammographie diagnostique, pendant la période étudiée de 2 ans, divisé par la population étudiée.

En l'absence d'information sur l'indication clinique de la mammographie diagnostique et en supposant que la majorité des femmes qui ont réalisé un examen par mammographie diagnostique le font dans une intention de dépistage opportuniste, la couverture par mammographie diagnostique est calculée afin d'évaluer la couverture chez ces femmes. Cette couverture renvoie ainsi au nombre de femmes de la population étudiée qui ont subi au moins un examen mammographique « diagnostique » et aucun mammothest pendant la période étudiée de 2 ans, divisé par la population étudiée.

La couverture totale additionne la couverture par mammothest (programme) et la couverture par mammographie diagnostique (dépistage opportuniste). Elle mesure le nombre de femmes de la population étudiée qui ont bénéficié d'au moins une mammographie « diagnostique » et/ ou d'un mammothest pendant la période étudiée de deux ans, divisé par la population étudiée [13].

Figure : Couverture par mammothests et par mammographies diagnostiques pour les femmes de 50 à 69 ans, Province de Luxembourg – Arrondissement de Bastogne – Commune de Vaux-sur-Sûre, 2006-2007



Source : IMA-AIM

A Vaux-sur-Sûre, en 2006-2007, **50% des femmes âgées de 50 à 69 ans** ont réalisé un examen de dépistage du cancer du sein. La technique de dépistage la plus utilisée concerne les mammographies avec 32 %. Cependant, le diagnostic par mammothest est plus élevé à Vaux-sur-Sûre (18%) qu'au niveau de l'arrondissement de Bastogne (11%) et de la province (10%).

CONCLUSION

Vaux-sur-Sûre est la troisième commune la plus peuplée de l'arrondissement de Bastogne. Sa densité de population est beaucoup plus faible que celle de la province de Luxembourg.

Sa population est globalement plus jeune que celle de la province. Ceci se marque par un taux de natalité plus élevé et un indice de vieillissement plus faible.

La population étrangère de Vaux-sur-Sûre est presque trois fois moins élevée qu'en province de Luxembourg et se constitue majoritairement de personnes issues de pays de l'Union Européenne (Français, Portugais, Néerlandais).

Concernant les revenus, la commune de Vaux-sur-Sûre présente des données proches du niveau provincial et légèrement supérieures à celui de l'arrondissement.

Le taux de chômage est plus faible à Vaux-sur-Sûre par rapport à l'arrondissement de Bastogne et à la province, quelle que soit la tranche d'âge. Les 15-24 ans sont les plus touchés et leur taux de chômage évolue positivement sur six ans. Celui des 25-49 ans tend à diminuer doucement. Le taux des plus âgés (50-64 ans) augmente progressivement à Vaux-sur-Sûre et dépasse celui des 25-49 ans à partir de 2005.

La commune de Vaux-sur-Sûre a un taux de bénéficiaires du RIS (revenu d'intégration sociale) presque deux fois plus faible qu'au niveau provincial.

En ce qui concerne les ménages, les familles monoparentales représentent un cinquième des noyaux familiaux, ce qui est inférieur à la proportion provinciale. Ces proportions tendent à augmenter dans le temps.

Les données de mortalité ne permettent pas de réaliser une analyse détaillée au niveau de la commune. Le taux brut de mortalité de Vaux-sur-Sûre est inférieur à celui des autres niveaux territoriaux. Les décès prématurés (en-dessous de 65 ans) y représentent un peu plus d'une cinquième de l'ensemble des décès. Cette proportion est proche des autres territoires. Les causes de mortalité liées à l'appareil circulatoire sont les plus courantes pour l'arrondissement de Bastogne et la province de Luxembourg, suivies des tumeurs.

Concernant l'état de santé, l'incidence des cancers de l'arrondissement de Bastogne est proche de celle de la province quel que soit le sexe.

La proportion des personnes indemnisées pour invalidité est plus faible à Vaux-sur-Sûre, surtout chez les femmes. Chez ces dernières depuis dix ans, une nette progression est constatée au niveau de l'arrondissement.

Les maladies professionnelles provoquées par des agents physiques sont la première cause d'indemnisation quel que soit le territoire.

Les données sur la santé maternelle et infantile à Vaux-sur-Sûre ne se démarquent pas de celles de l'arrondissement et de la province, avec la plupart des mères âgées de 25 à 29 ans à la naissance, une majorité de nouveaux-nés avec un poids compris entre 2500g et 3999g et moins de dix naissances prématurées sur cent.

L'arrondissement de Bastogne comprend un hôpital et dix Maisons de Repos (MR) ou Maisons de Repos et de Soins (MRS), dont deux à Vaux-sur-Sûre. La densité de médecins généralistes pour 10.000 habitants à Vaux-sur-Sûre est inférieure à la densité de l'arrondissement et de la province. Il n'y a pas de médecin de moins de quarante ans à Vaux-sur-Sûre. Ces données sont à utiliser avec prudence vu la manière dont les médecins sont recensés.

Les données montrent une diminution des visites à domicile et une légère augmentation des consultations chez le médecin généraliste au cours du temps quel que soit le niveau géographique. Les données de Vaux-sur-Sûre sont nettement inférieures à celles de la province. Le nombre de consultations est près de quatre fois supérieur au nombre de visites à domicile.

La commune de Vaux-sur-Sûre présente systématiquement une consommation médicamenteuse (médicaments remboursés par l'INAMI) inférieure à la province quel que soit le système ciblé (système cardio-vasculaire, tractus gastro-intestinal et métabolisme, système nerveux central, système respiratoire...), avec une proportion nettement plus élevée pour le système cardio-vasculaire. Cette consommation évolue de manière croissante dans le temps.

Le diagnostic principal d'hospitalisation des habitants de Vaux-sur-Sûre concerne le système musculaire et tissu conjonctif (arthrodèse dorso-lombaire, intervention de la hanche et du fémur...). Vient en seconde position le motif de grossesse et accouchement. Enfin, en termes de soins préventifs, la couverture totale du dépistage du cancer du sein touche la moitié des femmes de 50 à 69 ans, ce qui correspond à la proportion des autres niveaux territoriaux. La technique du mammothest est plus utilisée à Vaux-sur-Sûre par rapport aux autres niveaux territoriaux.

Ce rapport a décliné les données disponibles en six chapitres principaux et ce, dans le but de dresser une photographie de la situation sanitaire et sociale de la commune de Vaux-sur-Sûre. Toutefois, il n'a pas la prétention de dresser une analyse de situation complète de cette commune.

Le profil local de santé permet une première identification de certains déterminants de santé et ouvre la voie vers une approche plus qualitative (analyse des besoins, attentes, représentations, comportements...).

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Karin Van Zele, Hugo Henneman, Isabelle Doucet, Géraldine Bruyneel. Portrait de Santé: le quartier Brabant bouge!. Bruxelles: Samenlevingsopbouw, 2008.
- [2] Paul Berra, Hélène Bauwens, Christian Massot, Luc Berghmans. Profils locaux de santé : Province du Hainaut, La Louvière. Mons : Observatoire du Hainaut, 2010.
- [3] Benjamin Wayens, Pierre Kummert, Gauvain Dumont. Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise : fiche n°1 Commune d'Anderlecht. Bruxelles : Commission communautaire française, 2010.
- [4] Réseau Français des Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé. Vers un profil santé de ville, système local d'observation en santé. France : s.n., 2005.
- [5] Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg, Tableau de bord de la Santé en Province de Luxembourg, Arlon, 2010.
- [6] Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS). [En ligne]. 2011. Disponible à partir de : URL <<http://www.iweps.be/indice-de-veillissement-de-la-population>>
- [7] IWEPS, Rapport sur la cohésion sociale en Région Wallonne, volet statistique, Jambes, 2007.
- [8] Service Public Fédéral Economie: PME, Classes moyennes et Energie (SPF Economie) ; Direction Générale Statistique et Information Economique (DGSIE). 2009. Disponible à partir de : URL <<http://economie.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/structure/menages/>>
- [9] IWEPS. Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF). [En ligne]. 2008. Disponible à partir de : URL <<http://www.iweps.be/indicateur-synth%C3%A9tique-dacc%C3%A8s-aux-droits-fondamentaux-isadf/>>
- [10] Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité (INAMI). [En ligne]. 2010. Disponible à partir de : URL <http://www.inami.be/citizen/fr/allowances/PROTH_6_4.htm/>
- [11] Vivalia. [En ligne]. Disponible à partir de : URL <<http://www.vivalia.info/>>
- [12] Service Public Fédéral, Santé Publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement (SPF Santé publique). [En ligne]. 2011. Disponible à partir de : URL <[http://www.health.belgium.be/eportal/Healthcare/Healthcarefacilities/Registrationsystems/MHD\(MinimumHospitalData\)/index.htm](http://www.health.belgium.be/eportal/Healthcare/Healthcarefacilities/Registrationsystems/MHD(MinimumHospitalData)/index.htm)>
- [13] Agence intermutualiste (IMA-AIM). [En ligne]. 2010. Disponible à partir de : URL <<http://www.nic-ima.be/library/documents/quality%20projects/MA%207%20FR%20rapport.pdf>>

SOURCES DE DONNÉES

- **SPF Economie, DGSIE** : Service Public Fédéral Economie: PME, Classes moyennes et Energie ; Direction Générale Statistique et Information Economique : <http://economie.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/>
- **IWEPS** : Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique : <http://www.iweps.be/indice-de-vieillissement-de-la-population>
- **Steunpunt WSE**: <http://www.steunpuntwse.be/>
- **SPPIS** : Service Public de Politique d'Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie Sociale et Politique des Grandes Villes : <http://www.mi-is.be/be-fr/start/>
- **SPMA**: Standardized Procedures for Mortality Analysis – Belgium : <https://www.wiv-isp.be/epidemiology/spma/>
- **Fondation Registre du cancer** : <http://www.registreducancer.be/>
- **INAMI** : Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité : <http://www.inami.be/homefr.htm/>
- **FMP Belgique** : Fonds des maladies professionnelles: <http://www.fbz.fgov.be/>
- **ONE** : Office National de l'Enfance : <http://www.one.be/>
- **SPF Santé publique** : Service Public Fédéral, Santé Publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement: <http://www.health.belgium.be/eportal/index.htm/>
- **IMA-AIM** : Agence intermutualiste: <http://www.nic-ima.be/fr/presentation/>